

En fonction des projets d'intervention établis par les référents et des besoins repérés, les TISF peuvent être missionnés pour intervenir dans divers axes :

LES INTERVENTIONS PMI

Elles concernent le soutien périnatal des parents dans la prise en charge de leur enfant de 0 à 6 ans, particulièrement sur des missions d'observation et de guidance à la sortie de maternité. Elles s'inscrivent dans le cadre de la prévention précoce.

→ Accompagner la future maternité

- Soutenir dans la prise en charge des enfants.
- Aider à préparer l'arrivée du bébé (aménagement sécurisés).
- Accompagner dans les démarches administratives.
- Conseiller les parents et les professionnels.

→ Accompagner le retour de maternité

- Accompagner le retour du bébé en lien avec le service PMI (observation).
- Accompagner aux soins médicaux.
- Conseiller sur l'organisation des temps forts.

LES INTERVENTIONS ASE

Elles concernent l'accompagnement de familles en fragilité par du soutien à la parentalité. Elles permettent parfois d'éviter le placement. Elles peuvent s'inscrire soit dans le cadre de la prévention soit dans la protection en renfort d'autres mesures.

→ Soutenir la fonction parentale

- Aider les parents à la pose d'un cadre.
- Accompagner la famille dans la scolarisation.
- Impulser la mise en place d'activités adaptées.
- Soutenir les parents dans la prise en charge.
- Conseiller dans l'organisation quotidienne.

→ Conseiller dans la vie quotidienne

- Conseiller sur l'aménagement du logement.
- Aider à l'élaboration de menus équilibrés.
- Sensibiliser les parents au rythme de l'enfant.
- Guider dans les démarches administratives.
- Orienter vers les structures partenaires.

LES VISITES EN PRÉSENCE DE TIERS

Elles concernent l'accompagnement des droits de visite entre parent/enfant ou fratrie ou membre de la famille. Elles visent à protéger, à accompagner et à évaluer la relation intra-familiale. Pendant la visite, la présence du TISF peut être partielle ou totale.

→ Protéger et sécuriser l'enfant

- Veiller à la sécurité de l'enfant.
- Vérifier les conditions d'accueil.
- Observer la dynamique familiale.

→ Accompagner la rencontre et le lien

- Soutenir la visite dans l'attente d'un cadre.
- Observer les échanges et les interactions.
- Coordonner les interventions des professionnels.

→ Soutenir et conseiller le parent

- Transmettre des conseils et savoirs-faire.
- Restaurer l'accompagnement de chacun.
- Guider dans la posture parentale.

Les TISF sont des acteurs essentiels dans la prévention et la protection des enfants.